



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

# RADIOTÉLÉGRAPHIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

**BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE**

Année 1925



**BERNE**

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1928





## Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Etats-Unis d'Amérique <sup>1)</sup>				Fidji (Iles)		Finlande	
	Federal Telegraph Company		Tropical Radio Telegraph Company					
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
<b>I. Stations.</b>								
Nombre des stations:								
a) des Administrations d'Etat	—	—	—	—	4	1	6	8
b) des Compagnies privées ou des particuliers	6	86	6	24	—	1	—	28
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>86</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>36</b>
Ces stations comprennent:								
a) stations ouvertes à la correspondance publique générale	6	86	6	24	4	2	5	28
b) stations ouvertes à la correspondance publique restreinte	—	—	—	—	—	—	1	8
c) stations ouvertes exclusivement à la correspondance officielle	—	—	—	—	—	—	—	—
d) stations ouvertes à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	—	—	—	—
e) stations ouvertes à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—
f) stations radiogoniométriques	—	—	—	—	—	—	—	—
g) radiophares	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>86</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>36</b>
D'autre part, les stations de bord comprennent:								
a) stations ayant un service permanent (1 <sup>re</sup> catégorie)	—	86	—	23	—	—	—	1
b) stations ayant un service de durée limitée (2 <sup>e</sup> catégorie)	—	—	—	1	—	2	—	24
c) stations n'ayant pas de vacations déterminées (3 <sup>e</sup> catégorie)	—	—	—	—	—	—	—	11
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>86</b>	<b>—</b>	<b>24</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>36</b>
<b>II. Dispositifs d'émission.</b>								
1 <sup>o</sup> à ondes amorties	a) excitation ordinaire (émission ronflante)		3	24	4	2	2	—
	b) excitation par choc (émission musicale)		—	—	—	—	3	30
	a) étincelles (éclateur rotatif, etc.)		—	57	—	—	—	—
	b) alternateur		—	—	—	—	—	—
2 <sup>o</sup> à ondes entretenues	c) lampes thermoioniques		3	—	—	—	—	—
	d) arc		3	29	—	—	1	6
<b>III. Dépenses de premier établissement.</b>								
1 <sup>o</sup> Dépenses de premier établissement (en main-d'œuvre, bâtiments et matériel) antérieures à l'année courante	—	—	—	—	Livres sterling		—	—
2 <sup>o</sup> Dépenses de premier établissement de l'année courante:	a) main-d'œuvre		—	—	8 125 <sup>1)</sup>		—	—
	b) bâtiments		—	—	—		—	—
	c) matériel		—	—	—		—	—
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>8 125 <sup>1)</sup></b>		<b>—</b>	<b>—</b>
<b>IV. Personnel.</b>								
1 <sup>o</sup> Personnel du service de direction, en général	2	2	20	—	—	—	—	—
2 <sup>o</sup> Personnel d'exploitation:	a) fonctionnaires supérieurs		11	24	1	—	—	—
	b) fonctionnaires d'exploitation des stations		30	23	6	3	—	—
	c) autre personnel		22	—	—	—	—	—
<b>V. Trafic.</b>								
1 <sup>o</sup> Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de toute nationalité:	a) radiotélégrammes soumis à la taxe		—	7 116	7 983	—	509	—
	b) radiotélégrammes exempts de la taxe		—	—	410	—	8	—
2 <sup>o</sup> Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de toute nationalité:	a) radiotélégrammes soumis à la taxe		—	18 893	5 845	—	2 864	—
	b) radiotélégrammes exempts de la taxe		—	—	1 371	—	4	—
3 <sup>o</sup> Radiotélégrammes transmis par les stations de bord, à des navires de toute nationalité (non compris les radiotélégr. transmis en transit):	a) radiotélégrammes soumis à la taxe		—	732	—	—	—	—
	b) radiotélégrammes exempts de la taxe		—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>26 741</b>	<b>15 609</b>	<b>3 385</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>VI. Dépenses d'exploitation.</b>								
a) Personnel	—	—	—	—	Livres sterling		—	—
b) Locaux	—	—	—	—	1 880		—	—
c) Matériel	—	—	—	—	625		—	—
d) Dépenses diverses	—	—	—	—	—		—	—
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 505 <sup>1)</sup></b>		<b>—</b>	<b>—</b>
<b>VII. Recettes.</b>								
a) Produit des radiotélégrammes	taxe côtière		—	—	Livres sterling		—	—
	taxe de bord		—	—	2 983		—	—
	taxe télégraphique		—	—	96 158		—	—
b) Recettes diverses	—	—	—	—	740		—	—
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3 723</b>		<b>138 820</b>	<b>Marks finnois <sup>2)</sup></b>

## comparative de 1925.

France		Gambie (Bathurst)		Gilbert et Ellice (Iles)		Grande-Bretagne		Guade-loupe		Guyane française		Honduras britannique		Hong-Kong		Hongrie	
Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
68	420	1	—	1	—	25	662	1	—	1 <sup>1)</sup>	—	1	—	2	47	—	—
4	874	—	—	1	—	4	3 339	—	—	1	—	—	—	—	—	—	7
<b>72</b>	<b>1 294</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>29</b>	<b>4 001</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>47</b>	<b>—</b>	<b>7</b>
9	1 129	1	—	2	—	11 <sup>1)</sup>	3 948	1	—	1	—	1	—	1 <sup>2)</sup>	43	—	—
37	10	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
10	—	—	—	—	—	10	3	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
3	155	—	—	—	—	4	49	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—
13	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—
—	—	—	—	—	—	2 <sup>2)</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>72</b>	<b>1 294</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>29</b>	<b>4 001</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>47</b>	<b>—</b>	<b>7</b>
425	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
70	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
799	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>1 294</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4 001</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>47</b>	<b>—</b>	<b>7</b>	<b>—</b>
35	1 290	1	—	2	—	17	4 001 <sup>3)</sup>	1	—	1	—	1	—	1	12	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34	—	—
30	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	—	—	—	—	—	11	153	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—
—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Francs français		Livres sterling		Livres sterling		Francs français		Francs français		Francs français		Francs français		Francs français		Francs français	
—		—		11 661 <sup>1)</sup>		4)		275 000		900 000		—		—		—	
—		—		—		4)		—		—		—		—		—	
36 642		1 176		150		4)		—		—		—		—		—	
<b>36 642 <sup>1)</sup></b>		<b>1 176</b>		<b>11 811</b>		<b>—</b>		<b>275 000</b>		<b>900 000</b>		<b>—</b>		<b>—</b>		<b>—</b>	
60		2		—		5) 6)		1		—		1		—		—	
1		2		1		5) 6)		1		—		1		—		—	
79		4		2		5) 6)		1		3		3		6		1)	
11		3		2 <sup>4)</sup>		5) 6)		1		—		2		6		1)	
21 165		106		111		68 090		389		17		79		2 408		—	
—		—		42		—		6		12		—		1 031		—	
93 112		147		82		176 140		435		63		236		7 055		—	
—		—		73		—		7		12		—		4 507		—	
—		—		—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		—		—		—	
<b>114 277</b>		<b>253</b>		<b>308</b>		<b>244 230</b>		<b>837</b>		<b>104</b>		<b>315</b>		<b>15 001</b>		<b>—</b>	
Francs français		Livres sterling		Livres sterling		Francs français		Francs français		Dollars		Dollars		Dollars		Dollars	
1 273 665		1 622		901. 7.6		23 200		84 401		6 024		55 368.76		—		—	
16 200		—		8		5 000		845		—		—		—		—	
200 387		297		150		20 000		33 925		1 000		12 399.86		—		—	
—		—		96 <sup>2)</sup>		5 000		8 524		2 845		3 973.01		—		—	
<b>1 490 252 <sup>1)</sup></b>		<b>1 919</b>		<b>1 155. 7.6<sup>1)</sup></b>		<b>—</b>		<b>53 200</b>		<b>127 695<sup>2)</sup></b>		<b>9 869</b>		<b>71 711.66</b>		<b>—</b>	
Francs français		Livres sterling		Livres sterling		Livres sterling		Francs français		Francs français		Dollars		Dollars		Dollars	
1 952 411,15 <sub>s</sub>		376		94. 6.0 <sup>3)</sup>		79 200		40 152		331,43		445,60		—		—	
—		—		—		—		—		—		—		—		—	
243 526,60		—		—		—		9 024		122,60		—		80 342,69		—	
—		—		—		—		—		—		—		836,15		—	
<b>2 195 937,75<sub>s</sub></b>		<b>376</b>		<b>98.10.0</b>		<b>79 253</b>		<b>49 176</b>		<b>454,03</b>		<b>445,60</b>		<b>81 178,84</b>		<b>—</b>	







## Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	S. Pierre et Miquelon (Iles)		Tchéco-slovaquie		Territoires du Levant sous mandat français		Tonga (Iles)	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
<b>I. Stations.</b>								
Nombre des stations:								
a) des Administrations d'Etat . . . . .	2	—	—	—	—	—	2	—
b) des Compagnies privées ou des particuliers . . . . .	—	—	—	1	1	—	—	—
<b>Total</b>	2	—	—	1	1	—	2	—
Ces stations comprennent:								
a) stations ouvertes à la correspondance publique générale . . . . .	2	—	—	1	1	—	2	—
b) stations ouvertes à la correspondance publique restreinte . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
c) stations ouvertes exclusivement à la correspondance officielle . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
d) stations ouvertes à la correspondance d'intérêt privé . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
e) stations ouvertes à la correspondance particulière . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
f) stations radiogoniométriques . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
g) radiophares . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	2	—	—	1	1	—	2	—
D'autre part, les stations de bord comprennent:								
a) stations ayant un service permanent (1 <sup>re</sup> catégorie) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
b) stations ayant un service de durée limitée (2 <sup>e</sup> catégorie) . . . . .	—	—	1	—	—	—	—	—
c) stations n'ayant pas de vacations déterminées (3 <sup>e</sup> catégorie) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	—	—	1	—	—	—	—	—
<b>II. Dispositifs d'émission.</b>								
1 <sup>o</sup> à ondes amorties . . . . .	a) excitation ordinaire (émission ronflante) . . . . .		—		—		1	
	b) excitation par choc (émission musicale) . . . . .		—		—		1	
2 <sup>o</sup> à ondes entretenues . . . . .	a) étincelles (éclateur rotatif, etc.) . . . . .		—		—		—	
	b) alternateur . . . . .		—		—		—	
	c) lampes thermoioniques . . . . .		—		—		—	
	d) arc . . . . .		—		—		—	
<b>III. Dépenses de premier établissement.</b>								
1 <sup>o</sup> Dépenses de premier établissement (en main-d'œuvre, bâtiments et matériel) antérieures à l'année courante . . . . .	Francs français		—		Livres sterling		—	
2 <sup>o</sup> Dépenses de premier établissement de l'année courante:	—		—		—		—	
a) main-d'œuvre . . . . .	—		1)		—		157	
b) bâtiments . . . . .	—		1)		—		40	
c) matériel . . . . .	—		1)		—		746	
<b>Total</b>	634 514,45		—		—		4 918	
<b>IV. Personnel.</b>								
1 <sup>o</sup> Personnel du service de direction, en général . . . . .	—		—		—		1 <sup>1)</sup>	
2 <sup>o</sup> Personnel d'exploitation:	—		—		—		1 <sup>1)</sup>	
a) fonctionnaires supérieurs . . . . .	7		—		—		2	
b) fonctionnaires d'exploitation des stations . . . . .	3		—		—		1	
c) autre personnel . . . . .	—		—		—		—	
<b>V. Trafic.</b>								
1 <sup>o</sup> Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de toute nationalité:	—		—		—		—	
a) radiotélégrammes soumis à la taxe . . . . .	3 579		—		400		103	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe . . . . .	410		—		—		8	
2 <sup>o</sup> Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de toute nationalité:	—		—		—		—	
a) radiotélégrammes soumis à la taxe . . . . .	4 782		—		700		193	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe . . . . .	79		—		—		14	
3 <sup>o</sup> Radiotélégrammes transmis par les stations de bord, à des navires de toute nationalité (non compris les radiotélégr. transmis en transit):	—		—		—		—	
a) radiotélégrammes soumis à la taxe . . . . .	—		1)		—		—	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe . . . . .	—		1)		—		—	
<b>Total</b>	8 850		—		1 100		318	
<b>VI. Dépenses d'exploitation.</b>								
a) Personnel . . . . .	Francs français		—		Livres sterling		—	
b) Locaux . . . . .	103 618,45		1)		—		702	
c) Matériel . . . . .	94 229,65		1)		—		142	
d) Dépenses diverses . . . . .	30 732,42		1)		—		5	
<b>Total</b>	228 580,52		—		—		849	
<b>VII. Recettes.</b>								
a) Produit des radiotélégrammes	Francs français		—		Livres sterling		—	
taxe côtière . . . . .	194 205,20		—		71 <sup>2)</sup>		—	
taxe de bord . . . . .	61 658		1)		—		—	
taxe télégraphique . . . . .	123 308		—		—		—	
b) Recettes diverses . . . . .	—		—		—		—	
<b>Total</b>	379 171,20		—		—		71	

## comparative de 1925.

Trinité (Ile de la) (Trinidad)	Tripolitaine	Tunisie	Union des Républiques Soviétistes Socialistes		Zanzibar	Observations			
			Stations côtières	Stations de bord					
2	—	1 <sup>1)</sup>	—	3 <sup>1)</sup>	32	100	2	—	<b>Afrique du Sud (Union de 1').</b> — <sup>1)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926. — <sup>2)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — <sup>3)</sup> Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne les stations de bord.
2	—	1	—	3	32	100	2	—	
2	—	1	—	1	21	88	2	—	<b>Allemagne.</b> — <sup>1)</sup> Les services postal, télégraphique et téléphonique étant fusionnés, et l'exploitation des stations radiotélégraphiques privées et autres étant réunie à d'autres exploitations, aucun chiffre ne peut être fourni.
—	—	—	—	1	11	12	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	<b>Australie (Fédération).</b> — <sup>1)</sup> Les renseignements qui figurent sous ce titre se rapportent à la Fédération australienne, aux Iles de l'Amirauté, à la Nouvelle-Guinée britannique, aux Iles Marshall et à la Nouvelle-Irlande. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>3)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.
2	—	1	—	3	32	100	2	—	
—	—	—	—	—	9	72	—	—	<b>Belgique.</b> — <sup>1)</sup> Dépenses effectuées par l'Etat (budget de la Marine en ce qui concerne les stations de bord). — <sup>2)</sup> Agents des compagnies privées. Les attributions dirigeantes relatives au service de la radiotélégraphie de l'Etat sont exercées par des fonctionnaires qui s'occupent, en ordre principal, de la télégraphie ordinaire. — <sup>3)</sup> Agents de l'Etat. — <sup>4)</sup> Dont 2 agents de l'Etat. — <sup>5)</sup> Dont 9 agents de l'Etat. — <sup>6)</sup> Agents de compagnies privées. L'entretien des stations de bord de l'Etat est assuré par le personnel ouvrier attaché aux stations côtières. — <sup>7)</sup> Dont 115 250 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — <sup>8)</sup> Dont 1348 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — <sup>9)</sup> Dépenses effectuées par l'Etat. Ne comprennent ni les charges d'amortissement ni l'intérêt des capitaux de premier établissement. — <sup>10)</sup> Pour les radiotélégrammes échangés entre les stations côtières et les paquebots de l'Etat, il n'existe ni taxe côtière ni taxe de bord spéciales. Ces radiotélégrammes sont soumis à une taxe maritime totale. — <sup>11)</sup> Recette nette au profit de l'Etat (compte tenu des frais de change). — <sup>12)</sup> Dont 138 francs belges au profit de l'Etat.
—	—	—	—	—	100	—	—	—	
—	—	—	—	—	31	89	2	—	<b>Brésil.</b> — <sup>1)</sup> La monnaie dans laquelle ces comptes ont été établis n'est pas indiquée. — <sup>2)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.
2	—	1	—	2	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	<b>Canada.</b> — <sup>1)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926. — <sup>2)</sup> Stations ouvertes à la correspondance radiotéléphonique. — <sup>3)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.
—	—	—	—	—	1	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	<b>Ceylan.</b> — <sup>1)</sup> Dont une station de la Marine. — <sup>2)</sup> Station du Gouvernement Impérial. — <sup>3)</sup> Le service radioélectrique étant fusionné avec les services postal, télégraphique et téléphonique, aucune indication ne peut être fournie.
—	—	—	—	—	40 500	—	—	—	
1	—	2)	—	2)	12	4	2	—	<b>Congo belge.</b> — <sup>1)</sup> La station côtière du Congo belge est actuellement exploitée par l'Etat. — <sup>2)</sup> Les dépenses de premier établissement et d'exploitation sont confondues avec celles qui se rapportent aux autres stations du réseau radiotélégraphique de la Colonie.
1	—	2)	—	2)	31	10	—	—	
6	—	2)	—	2)	132	115	1	—	<b>Côte d'Or.</b> — <sup>1)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926.
—	—	2)	—	2)	136	—	5	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	<b>Côte française des Somalis.</b> — <sup>1)</sup> Aucune indication précise ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> Le poste côtier de Djibouti, outre le trafic avec les navires en mer, assure la liaison de la Colonie avec les câbles de l'Eastern Telegraph par l'intermédiaire du poste d'Aden Radio. Radiotélégrammes transmis à Aden Radio 7565; radiotélégrammes reçus d'Aden Radio 5680. Le poste
9 888	42	—	—	342	474 973 <sup>2)</sup>	—	5 022	—	
20	—	—	—	—	—	—	—	—	
22 198	143	—	—	2 908	499 730 <sup>2)</sup>	—	5 177	—	
15	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	602 970 <sup>2)</sup>	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
32 121	185	—	—	3 250	1 577 673	—	10 199	—	
—	—	—	—	—	Roubles-or	Francs-or	—	—	
—	—	—	—	—	46 717 <sup>2)</sup> (15 600 <sup>1)</sup>	38 823,20	—	—	
—	—	—	—	—	3 853 <sup>2)</sup>	—	—	—	
—	—	—	—	—	9 124 <sup>2)</sup> (1 500 <sup>1)</sup>	11 950,40	—	—	
—	—	—	—	—	—	1 000 <sup>1)</sup>	—	—	
—	—	—	—	—	59 639 <sup>2)</sup> (18 100 <sup>1)</sup>	50 773,60	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Livres sterling	Lires	Francs-or	—	—	—	—	—	—	
801. 2.10 <sup>1/2</sup>	711,90	11 771,37	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
128. 7. 3 <sup>1/2</sup>	687,71	9 079,65	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
929.10. 2	1 399,61	20 851,02	—	—	—	—	—	—	

## Statistique radiotélégraphique comparative de 1925.

## Observations

est également en relations directes avec les postes de Berbera Radio et Zeyla (Somalie britannique). Radiotélégrammes transmis 26, radiotélégrammes reçus 15. — <sup>2)</sup> Dans ce montant ne sont pas comprises les taxes pour les radiotélégrammes reçus d'Aden Radio ou transmis à cette station et qui représentent un trafic environ 20 fois plus important que celui des transmissions et réceptions des navires.

**Curaçao.** — <sup>1)</sup> Télégrammes transmis aux stations côtières 14 198; télégrammes reçus des stations côtières 14 990.

**Danemark.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926. — <sup>2)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Dantzig (Ville libre de).** — <sup>1)</sup> Exploitée par l'Administration des Postes et des Télégraphes de la Ville libre de Dantzig. — <sup>2)</sup> Exploitées par la «Deutsche Betriebsgesellschaft für drahtlose Telegrafie», à Berlin. — <sup>3)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>4)</sup> Personnel chargé en même temps d'autres fonctions.

**Egypte.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926. — <sup>2)</sup> Station côtière Alexandrie Radio. — <sup>3)</sup> Station côtière Port Sudan Radio.

**Espagne.** — <sup>1)</sup> 280 740 télégrammes soumis à la taxe échangés entre stations fixes. — <sup>2)</sup> 325 294 télégrammes soumis à la taxe échangés entre stations fixes.

**Espagne (Colonie espagnole du Golfe de Guinée).** — <sup>1)</sup> La liaison S. Isabel de Fernando Póo—Douala (Cameroun) étant considérée comme extension du réseau télégraphique, il n'a pas été fait état du trafic échangé entre ces deux stations; ce trafic constitue cependant la part la plus importante du travail.

**Estonie.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> Les services postal, télégraphique, téléphonique et radio-télégraphique étant fusionnés, les données relatives exclusivement au service radiotélégraphique ne peuvent être indiquées. — <sup>3)</sup> En outre, il y a la station fixe d'Haapsalu, appartenant à l'Administration d'Etat et ouverte à la correspondance publique générale.

**Etablissements français de l'Océanie.** — <sup>1)</sup> Dépenses réparties au prorata du trafic avec les navires en mer et les stations fixes. Dépenses totales 155 400 francs français. — <sup>2)</sup> Recettes totales 155 758 francs français.

**Etats-Unis d'Amérique.** — <sup>1)</sup> Les renseignements n'ont pu être obtenus que de 3 compagnies.

**Fidji (Iles).** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Finlande.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> 1 franc-or = 8 marks finnois.

**France.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Gilbert et Ellice (Iles).** — <sup>1)</sup> Il est impossible de détailler, d'une part, les dépenses relatives aux communications entre la côte et les navires et, d'autre part, entre points fixes (stations fixes). — <sup>2)</sup> Dont 10 livres sterling pour livres et périodiques, 40 livres sterling pour l'énergie, 6 livres sterling pour uniformes des porteurs de dépêches, 35 livres sterling pour la subsistance des messagers, etc. — <sup>3)</sup> Recettes pour le trafic échangé entre points fixes 338.18.6 livres sterling. — <sup>4)</sup> Personnel indigène.

**Grande-Bretagne.** — <sup>1)</sup> Dont 2 stations effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>2)</sup> En outre, 2 stations comprises dans le nombre indiqué sous a) effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>3)</sup> Les stations de bord mentionnées sous 2° c) et d) font aussi usage du système à étincelles et sont, par conséquent, mentionnées sous 1° b). — <sup>4)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>5)</sup> Le personnel employé dans le service radiotélégraphique des stations côtières étant occupé à d'autres travaux d'une importance considérable et variée, il n'est pas possible de fournir un chiffre quelconque sous ce titre. — <sup>6)</sup> Les compagnies radiotélégraphiques exploitant les stations de bord ne peuvent pas fournir de renseignements sous ce titre. — <sup>7)</sup> Aucune indication distincte du service entre points fixes (stations fixes), ne peut être fournie pour le service entre les navires et la côte.

**Guyane française.** — <sup>1)</sup> 2 stations fixes, Régina et S. Georges, qui ne constituent qu'une extension du réseau télégraphique. — <sup>2)</sup> Dépenses globales faites par le service radiotélégraphique et pour les communications entre stations fixes. La répartition entre ces deux catégories de dépenses n'a pu être établie.

**Hong-Kong.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> La station effectue aussi le service radiogoniométrique. — <sup>3)</sup> La station indiquée sous a) effectue aussi le service radiogoniométrique.

**Indes britanniques (Office indien).** — <sup>1)</sup> Dont 4 correspondent aussi avec des stations fixes. — <sup>2)</sup> Station radiogoniométrique expérimentale à Karachi. — <sup>3)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

# Statistique radiotélégraphique comparative de 1925.

## Observations

**Indes britanniques (Office indo-européen).** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926. — <sup>2)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Indes néerlandaises.** — <sup>1)</sup> Dont 2 stations relevant du Département de la Guerre et 2 du Département de la Marine, tandis qu'une station (ouverte à la correspondance fixe inter-insulaire et internationale) effectue la transmission des télégrammes « à longue distance ». — <sup>2)</sup> Y compris 9 stations qui assurent le trafic inter-insulaire. — <sup>3)</sup> En outre, 2 stations fixes dont 1 ouverte à la correspondance d'intérêt privé. — <sup>4)</sup> Pour 14 stations de bord la correspondance publique est autorisée seulement pour l'équipage, tandis que pour 12 stations la correspondance publique est admise sans application de taxe de bord, s'il n'y a pas de correspondance officielle. — <sup>5)</sup> Le chiffre de la dernière statistique a été déduit de l'amortissement de l'année 1925. — <sup>6)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones utilisées pour l'échange de la correspondance avec les navires en mer. — <sup>7)</sup> Ce chiffre est déjà compris dans la statistique *télégraphique*. — <sup>8)</sup> Le total des dépenses de premier établissement des stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones jusqu'au 31 Décembre 1925 s'élève à 3 498 007 florins. — <sup>9)</sup> Ces fonctionnaires s'occupent aussi des travaux relatifs à l'exploitation des stations fixes. — <sup>10)</sup> Les stations côtières auxquelles ce chiffre se rapporte assurent aussi la communication entre stations fixes. — <sup>11)</sup> Le total des dépenses d'exploitation de toutes les stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones pour l'année 1925 s'élève à 2 502 762 florins. — <sup>12)</sup> Le total des recettes de toutes les stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones pour l'année 1925 s'élève à 1 081 665 florins.

**Indes occidentales britanniques (Stations du Pacific Cable Board).** — <sup>1)</sup> Etant donné que les stations assurent aussi le service télégraphique ordinaire, aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne le service côtier proprement dit.

**Indochine française.** — <sup>1)</sup> En outre, il existe 9 postes terrestres. — <sup>2)</sup> Dont 7 effectuent un service avec des stations fixes. — <sup>3)</sup> Les stations côtières indochinoises n'ayant pas un budget spécial et la plupart d'entre elles assurant non seulement un service côtier, mais un service entre stations fixes, il est impossible d'indiquer exactement le personnel employé au service côtier et les dépenses relatives à ce service. — <sup>4)</sup> Emission musicale.

**Irlande (Etat libre d').** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Islande.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Italie (Métropole).** — <sup>1)</sup> Comprises également sous 1<sup>o</sup> b). — <sup>2)</sup> Dont 7 comprises également sous 1<sup>o</sup> b). — <sup>3)</sup> Etant donnés les fréquents changements qui se sont produits dans l'état du personnel et dans les installations, aucune indication ne peut être fournie.

**Japon, Archipel de la Mer du Sud sous le mandat du Japon, Chosen, Formose, Territoire loué de Kwantoung, Sakhalin japonais.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926. — <sup>2)</sup> Ne peuvent être décomposées par suite de la fusion des Postes, des Télégraphes et des Téléphones. — <sup>3)</sup> Non compris un ingénieur qui consacre seulement une partie de son temps au service radiotélégraphique. — <sup>4)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Kenya.** — <sup>1)</sup> Plus une station de 5 KW employée occasionnellement. — <sup>2)</sup> Fonctionnaires supérieurs chargés en même temps de l'exploitation des stations.

**Lettonie.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926. — <sup>2)</sup> Exploitées par l'Etat. — <sup>3)</sup> Pour la réception des radiotélégrammes seulement. — <sup>4)</sup> 1 lats = 1 franc-or. — <sup>5)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — <sup>6)</sup> Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne les stations de bord. — <sup>7)</sup> Agents de l'Etat subordonnés à la Direction Générale des Postes et des Télégraphes. — <sup>8)</sup> Personnel d'exploitation: fonctionnaires supérieurs 3, fonctionnaires d'exploitation des stations 32 et autre personnel 3. Les fonctionnaires s'occupent non seulement de l'échange des télégrammes avec des stations de bord, mais aussi avec d'autres stations côtières. — <sup>9)</sup> L'exploitation radiotélégraphique étant réunie à d'autres exploitations, le montant des dépenses ne peut être indiqué.

**Macao.** — <sup>1)</sup> Le personnel étant militaire et les dépenses étant communes aux services des Postes et des Télégraphes, aucune indication ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>3)</sup> Y compris 74 radiotélégrammes transmis de et pour les stations côtières. — <sup>4)</sup> Y compris 7 radiotélégrammes transmis de et pour les stations côtières. — <sup>5)</sup> Y compris 47 radiotélégrammes reçus de et pour les stations côtières. — <sup>6)</sup> Y compris 31 radiotélégrammes reçus de et pour les stations côtières. — <sup>7)</sup> Y compris les taxes côtières des radiotélégrammes transmis et reçus entre les stations côtières seulement.

**Madagascar et Dépendances.** — <sup>1)</sup> Les 6 stations côtières de Madagascar et Dépendances sont également ouvertes à la correspondance intérieure. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>3)</sup> Opérateurs et mécaniciens indigènes.

# Statistique radiotélégraphique comparative de 1925.

## Observations

**Martinique.** — <sup>1)</sup> Station exclusivement réceptrice. — <sup>2)</sup> En tenant compte des télégrammes transmis à la Guyane française, à la Guadeloupe, au Venezuela et aux Indes occidentales britanniques, le nombre des radiotélégrammes transmis est de 3240. — <sup>3)</sup> En tenant compte des télégrammes reçus de la Guyane française, de la Guadeloupe, de la Croix d'Hins, du Venezuela et des Indes occidentales britanniques, le nombre total des radiotélégrammes reçus est de 8180. — <sup>4)</sup> Le produit des radiotélégrammes échangés avec les stations de la Guyane française, de la Croix d'Hins, de S. Martin West Indies, du Venezuela et des Indes occidentales britanniques est de 276 109,78 francs français, dont 93 660,04 francs français pour les télégrammes reçus de la Croix d'Hins. — <sup>5)</sup> Dont une station purement réceptrice à cadre orientable. — <sup>6)</sup> Dont 1 chef du service des P.T.T. pour le service commercial et 1 chef d'escadron chargé des intérêts de la Marine. — <sup>7)</sup> Comprenant 1 second maître mécanicien, 1 maître, 2 seconds maîtres, 8 radiotélégraphistes et 3 employés au dépouillement.

**Maurice (Ile).** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie étant donné que la station a été établie par l'Amirauté. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne la station de bord.

**Mexique.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — <sup>2)</sup> En outre, 7 stations radiotélégraphiques établies à l'intérieur du pays et ouvertes à la correspondance publique générale sont considérées comme auxiliaires du réseau télégraphique.

**Norvège.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> Juillet 1925 au 30 Juin 1926. — <sup>2)</sup> Dont 2 effectuent aussi le service radiogoniométrique et 4 assurent aussi le trafic régulier avec d'autres stations côtières. — <sup>3)</sup> 2 stations comprises dans le nombre indiqué sous a) effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>4)</sup> Une station a aussi un transmetteur tube mentionné sous c). — <sup>5)</sup> Etant donné que 3 stations sont construites dans d'autres buts que le service côtier, les dépenses d'établissement sont plus élevées que pour la construction de stations destinées exclusivement au service côtier. On peut estimer à 1 330 000 couronnes les dépenses affectant uniquement les stations côtières. — <sup>6)</sup> Aucune station de bord n'étant la propriété ou exploitée par les télégraphes d'Etat, cette indication ne peut être fournie. — <sup>7)</sup> Pour les stations qui assurent d'autres services en plus du service côtier, les dépenses ont été ramenées au montant de ce qu'aurait coûté estimativement le service côtier seul.

**Nouvelle-Calédonie et Dépendances.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière.

**Nouvelle-Zélande.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> Avril 1925 au 31 Mars 1926. — <sup>2)</sup> Non compris 3 navires de guerre.

**Pays-Bas.** — <sup>1)</sup> Navires de guerre (non compris les navires auxiliaires, les balayeurs de mines, les sous-marins et les torpilleurs). — <sup>2)</sup> La correspondance publique peut être admise, s'il n'y a pas de correspondance officielle. — <sup>3)</sup> Bateaux-phares. — <sup>4)</sup> Dont 4 à excitation par choc (émission musicale) et 2 à étincelles (éclateur rotatif). — <sup>5)</sup> Dont 318 à excitation par choc (émission musicale) et 115 à étincelles (éclateur rotatif). — <sup>6)</sup> Dont 4 à lampes thermoioniques et 1 à ondes entretenues modulées par une fréquence audible. — <sup>7)</sup> Y compris 18 stations de bord exploitées par la Nederlandsche Telegraaf Maatschappij Radio Holland, Amsterdam, qui ont aussi une installation à ondes amorties. — <sup>8)</sup> Y compris 95 187,64 florins pour une station à ondes entretenues (valve) destinée en même temps à d'autres fonctions dans le service radiotélégraphique. — <sup>9)</sup> Aucun renseignement ne peut être fourni relativement aux stations de bord privées. — <sup>10)</sup> Main-d'œuvre et matériel. — <sup>11)</sup> Non compris le personnel de l'Administration Centrale des Télégraphes, dont aucune indication ne peut être fournie, les services télégraphique, radiotélégraphique et téléphonique étant fusionnés. — <sup>12)</sup> Non compris le personnel de la Marine de guerre. — <sup>13)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'à 411 stations de bord.

**Philippines (Iles).** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières du Gouvernement. — <sup>2)</sup> Dont 1 pour les stations privées. — <sup>3)</sup> Dont 3 pour les stations privées. — <sup>4)</sup> Pour les stations privées. — <sup>5)</sup> Les renseignements relatifs aux stations privées émanent des compagnies suivantes: Compañia Maritima, Visayan Stevedore Transportation Company et Radio Corporation of the Philippines.

**Sarawak.** — <sup>1)</sup> Etant donné que Binatang, Bintulu, Kapit, Mukah, Sadong, Selalang, Sibu et Simanggang sont des stations fixes occupées exclusivement au trafic intérieur, la statistique de ces stations a été omise. <sup>2)</sup> Les stations Miri et Goe-bilt ont des heures de service restreintes avec les stations de bord. La station Kuching n'a pas d'heures de service déterminées pour la correspondance avec les navires. Pendant ses heures de service, elle assure le trafic entre points fixes avec Singapore Radio, Miri et les stations intérieures.

**Somalie britannique.** — <sup>1)</sup> Quoique les stations soient ouvertes à la correspondance avec les navires, ce service est pour ainsi dire nul. Ces stations effectuent essentiellement un service d'intercommunication et constituent une extension du réseau télégraphique. Il n'est pas possible d'établir les dépenses courantes de ces stations étant donné que tout le personnel est employé aux services postal, télégraphique et téléphonique en plus du service radiotélégraphique.

**Straits Settlements.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

# Statistique radiotélégraphique comparative de 1925.

## Observations

**Suède.** — <sup>1)</sup> L'Administration des Télégraphes possède, en outre, 4 stations fixes qui, généralement, ne sont pas ouvertes à la correspondance publique générale. Par l'intermédiaire de ces stations, il a été échangé des télégrammes avec d'autres stations fixes situées à l'étranger. 2 stations sont exclusivement destinées à recevoir des télégrammes. — <sup>2)</sup> Dans les 4 stations mentionnées ci-dessus, sous <sup>1)</sup>, 2 stations ont les dispositifs suivants: à ondes amorties et excitation par choc 1; à ondes entretenues et alternateur 1; à ondes entretenues et lampes thermoioniques 2. — <sup>3)</sup> Pour les 4 stations mentionnées ci-dessus, sous <sup>1)</sup>, les dépenses de premier établissement antérieures à l'année courante se sont élevées à 4 325 468 couronnes (dont 738 700 couronnes pour les bâtiments) et les dépenses de premier établissement de l'année courante à 37 251 couronnes. — <sup>4)</sup> Diminution par suite d'une révision dans les écritures. — <sup>5)</sup> Ce chiffre ne concerne que le personnel de l'Administration des Télégraphes. — <sup>6)</sup> Dans les 4 stations mentionnées ci-dessus, sous <sup>1)</sup>, il y a 31 fonctionnaires. — <sup>7)</sup> Non compris 161 569 télégrammes transmis par t. s. f. à des stations fixes (655 par les stations ouvertes à la correspondance publique générale, et 160 914 par les 4 stations mentionnées dans la note <sup>1)</sup> ci-dessus). — <sup>8)</sup> Non compris 126 534 télégrammes reçus par t. s. f. des stations fixes (1371 par les stations ouvertes à la correspondance publique générale, et 125 163 par les 4 stations mentionnées dans la note <sup>1)</sup> ci-dessus. — <sup>9)</sup> Pour les 4 stations mentionnées ci-dessus, sous <sup>1)</sup>, les dépenses se sont élevées à 423 389 couronnes. — <sup>10)</sup> Bateaux-phares. — <sup>11)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>12)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière appartenant aux Chemins de fer de l'Etat. — <sup>13)</sup> Non compris les stations de bord appartenant à la Marine. — <sup>14)</sup> Le chiffre ne se rapporte qu'aux stations de bord (au nombre de 241), que l'Administration des Télégraphes a données à louage aux propriétaires des navires. — <sup>15)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux dépensés de l'Administration des Télégraphes. — <sup>16)</sup> Dont 17 234 couronnes revenant à l'Administration des Télégraphes. — <sup>17)</sup> Droits d'abonnement pour les stations de bord mentionnées dans la note <sup>14)</sup> ci-dessus.

**Suisse.** — <sup>1)</sup> 4 stations fixes, Berne, Genève, Bâle, Lausanne, exploitées par des entreprises privées et placées sous le contrôle de l'Administration des Télégraphes, ainsi que la station militaire de Kloten. Les stations Genève, Bâle, Lausanne et Kloten sont réservées à des services spéciaux (services aéronautique et météorologique, etc.). La station de Berne est ouverte à l'échange de télégrammes privés. Elle est exploitée par la Marconi-Radio-Station S. A. à Berne. Cette station possède deux émetteurs utilisant des ondes de moyenne longueur; elle communique avec Barcelone, Belgrade, Copenhague, Londres, Madrid, Moscou, Poznan et Prague. Personnel affecté à la Compagnie: 60 agents dont 9 appartenant à la Direction et au service d'Administration, 13 au service technique et 38 à l'exploitation. Nombre des télégrammes transmis et reçus: 411 000. Produit des télégrammes: 836 723 francs suisses. Dépenses d'exploitation: 494 908 francs suisses. Fonds social: 2 100 000 francs suisses. L'Administration suisse est intéressée dans l'entreprise.

**Surinam.** — <sup>1)</sup> Personnel de l'Administration de l'Etat. — <sup>2)</sup> Non compris 2379 télégrammes soumis à la taxe et 488 exempts de la taxe échangés entre les stations côtières de Surinam et les stations côtières étrangères. — <sup>3)</sup> Non compris 1828 télégrammes soumis à la taxe et 511 exempts de la taxe reçus par les stations côtières de Surinam, en provenance de stations côtières étrangères.

**Tchécoslovaquie.** — <sup>1)</sup> Aucune indication n'a été fournie par le propriétaire de la station.

**Tonga (Iles).** — <sup>1)</sup> Le surintendant des Télégraphes et des Téléphones assure aussi le service de la station Nukualofa Radio. — <sup>2)</sup> Non compris les recettes afférentes au service entre points fixes avec Suva Radio, Apia Radio et Vavau. Ces recettes se montent à 586 livres sterling.

**Trinité (Ile de la) (Trinidad).** — <sup>1)</sup> Il n'est pas possible de fournir des indications quelconques sous ce titre, étant donné que les dépenses afférentes à l'exploitation radiotélégraphique sont confondues avec les dépenses générales occasionnées par le service de la t. s. f. du Gouvernement de l'Ile de la Trinité.

**Tripolitaine.** — <sup>1)</sup> Station appartenant à la Marine italienne. — <sup>2)</sup> La station est exploitée par le personnel de la Marine italienne.

**Tunisie.** — <sup>1)</sup> Stations de la Marine française. — <sup>2)</sup> Personnel de la Marine française.

**Union des Républiques Soviétistes Socialistes.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'à 7 stations de bord. — <sup>2)</sup> Le compte est établi en mots. — <sup>3)</sup> Ces données se rapportent à 7 stations côtières.

## NOTES.

Les Offices de l'Union qui ne sont pas désignés dans la présente statistique n'ont fourni aucun renseignement au Bureau international.

Les traits (—) signifient qu'aucun renseignement n'a été fourni au Bureau international, soit en raison d'impossibilités, soit parce qu'il n'y avait pas de renseignements à donner.